



# Commune de PINS-JUSTARET

## **DICRIM**

Document d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs



**Document à conserver**

## Qu'est-ce que le DICRIM ?

Il s'agit d'un document d'information communal sur les risques majeurs susceptibles d'affecter notre commune.

Il indique les mesures de prévention et de protection ainsi que les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de survenance d'un risque.

La Préfecture de la Haute-Garonne a établi un Dossier Des Risques Majeurs (DDRM) qui recense les risques majeurs auxquels la commune de Pins-Justaret est exposée.

### Les principaux :



**Risque météorologique** (tempête, orage, fortes précipitations, grand froid, canicule, neige-verglas)



**Vent violent**



**Risque inondation**



**Rupture de barrage**



**Risque transport de matière dangereuse**



**Risque terroriste**



**Risque nucléaire**

### Les autres risques :



**Risque sècheresse**



**Risque pandémie**

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur les sites suivants :

[www.mairie-pinsjustaret.fr](http://www.mairie-pinsjustaret.fr) et [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

# Les Risques Météorologiques

Les phénomènes météorologiques sont les suivants : tempête, orage, fortes précipitations, grand froid, canicule, neige-verglas.

## ALERTE

Les dispositifs se traduisent sous forme de cartes de vigilance établies par Météo France ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)) :

|          |               |                               |
|----------|---------------|-------------------------------|
| Niveau 1 | <b>Vert</b>   | Pas de vigilance particulière |
| Niveau 2 | <b>Jaune</b>  | Etat de vigilance             |
| Niveau 3 | <b>Orange</b> | Etat de grande vigilance      |
| Niveau 4 | <b>Rouge</b>  | Etat d'extrême vigilance      |

## Consignes de sécurité

| Vigilance Orange                                                                                                                                                                                                                                                          | Vigilance Rouge                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tempête</b>                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                          |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Limiter les déplacements et fermer les portes, fenêtres et volets</li><li>• Ranger ou fixer les objets susceptibles d'être emportés</li></ul>                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rester à l'abri et limiter les déplacements</li><li>• Écouter la radio</li></ul> |
| <b>Orage</b>                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                          |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Éviter l'utilisation des appareils électriques</li><li>• Ne pas s'abriter sous les arbres</li><li>• Rester à l'abri et limiter les déplacements</li></ul>                                                                         |                                                                                                                          |
| <b>Fortes précipitations</b>                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                          |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Limiter les déplacements : visibilité réduite sur les voies de circulation et risques d'inondations locales</li></ul>                                                                                                             |                                                                                                                          |
| <b>Grand froid</b>                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                          |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Éviter de sortir aux heures les plus froides</li><li>• S'habiller de façon adéquate</li><li>• Veiller à la bonne qualité de l'air et au bon fonctionnement du système de chauffage</li></ul>                                      |                                                                                                                          |
| <b>Canicule</b>                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                          |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Éviter de sortir aux heures les plus chaudes</li><li>• Passer du temps dans un endroit frais</li><li>• Se rafraichir et se mouiller régulièrement</li><li>• Prendre des nouvelles des voisins vulnérables seuls et âgés</li></ul> |                                                                                                                          |
| <b>Neige-Verglas</b>                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                          |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Préparer les déplacements et les équipements nécessaires : routes difficiles et trottoirs glissants</li></ul>                                                                                                                     |                                                                                                                          |

# Vent violent

Le vent est un déplacement de l'air représenté par une direction (celle d'où vient le vent) et une vitesse. Un vent est estimé violent donc dangereux lorsque sa vitesse atteint 80 km/h en vent moyen et 100 km/h en rafale à l'intérieur des terres.

## Consignes de sécurité

### Avant



S'informer sur le risque (mairie, préfecture, météo France)



Écouter la radio

### Pendant



Fermer toutes les ouvertures, et ranger tous les objets pouvant être emportés



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école



Couper l'électricité et le gaz



Ne pas prendre la voiture



Sur demande des autorités, rejoindre un centre d'accueil



Ne pas téléphoner : libérer les lignes pour les secours

### Après



Ne rétablir les réseaux qu'après vérification technique  
S'assurer que l'eau du robinet est potable



Faire l'inventaire des dégâts  
Déclarer le sinistre auprès de votre assureur

# Inondation

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables provoquées principalement par des pluies importantes et durables.

La commune de Pins-Justaret peut être impactée directement par l'Ariège, le Haumont, la Hière et indirectement par la Lèze. Ce risque est mis en évidence dans le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) approuvé le 03 Décembre 2003, consultable en Mairie ou sur le site [www.mairie-pinsjustaret.fr](http://www.mairie-pinsjustaret.fr).

## Consignes de sécurité

### Avant



S'informer sur le risque (mairie, préfecture)



Écouter la radio

### Pendant



Fermer toutes les ouvertures,  
surélever les meubles



Couper l'électricité et le gaz



Monter à pied dans les étages



Sur demande des autorités, rejoindre un centre d'accueil



Ne pas aller chercher vos  
enfants à l'école



Ne pas prendre la voiture



Ne pas téléphoner : libérer les  
lignes pour les secours

### Après



Ne rétablir les réseaux qu'après vérification technique  
S'assurer que l'eau du robinet est potable



Faire l'inventaire des dégâts  
Déclarer le sinistre auprès de votre assureur



Aérer, désinfecter et chauffer les pièces

# Rupture de Barrage

Le phénomène de rupture de barrage entraîne la formation d'une onde de submersion très destructrice, qui se traduit par une élévation brutale des cours d'eau situés après le barrage.

La commune de Pins-Justaret est concernée par les barrages de Cap de Long et Montbel. Suivant le barrage, la rupture conduirait à une vague de submersion d'au moins 5 mètres de hauteur sur le cours de l'Ariège, dont le temps d'arrivée est estimé à environ 8 heures.

## Consignes de sécurité

### Avant



Couper l'électricité et le gaz



Fermer toutes les ouvertures,  
surélever les meubles



Sur demande des autorités, rejoindre un centre d'accueil

- Déplacer les produits et matériels sensibles hors d'atteinte des eaux.
- Arrimer ce qui ne peut être déplacé en zone inondable.
- Constituer une réserve d'eau et de nourriture.

### Pendant



Ecouter la radio



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école



Monter à pied dans les étages



Ne pas prendre la voiture



Sur demande des autorités, rejoindre un centre d'accueil

### Après



Ne rétablir les réseaux qu'après vérification technique  
S'assurer que l'eau du robinet est potable



Faire l'inventaire des dégâts  
Déclarer le sinistre à votre assureur



Aérer, désinfecter et  
chauffer les pièces

# Transport de Matières Dangereuses

Les risques de Transport de Matières Dangereuses sont consécutifs à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voies routières, ferroviaires ou par canalisations (rupture de la conduite de gaz haute pression traversant la commune).

Une matière dangereuse peut être inflammable, toxique, corrosive, explosive ou radioactive.

## Consignes de sécurité

### Si vous êtes témoin de l'accident



Alerter les services de secours



Se confiner dans un bâtiment

### Pendant



Se confiner dans un bâtiment



Fermer les portes et fenêtres, et  
couper la ventilation



Ecouter la radio



Ne pas provoquer de flammes, ni d'étincelles



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école



Ne pas téléphoner : libérer les lignes  
pour les secours

### Après

- Suivre les consignes des autorités
- Informer les autorités de tout danger observé

# Risque Nucléaire

Le risque nucléaire provient de la survenue d'accidents conduisant à un rejet d'éléments radioactifs à l'extérieur des conteneurs et enceintes prévus pour les contenir. Les accidents peuvent survenir, lors d'accidents de transport, lors d'utilisations médicales ou industrielles de radioéléments, tels les appareils de contrôle des soudures [gammagraphes], en cas de dysfonctionnement grave sur une installation nucléaire industrielle.

## Consignes de sécurité

### Si vous êtes témoin de l'accident



Alerter les services de secours



Se confiner dans un bâtiment

### Pendant



Se confiner dans un bâtiment



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école



Fermer les portes et fenêtres,  
couper la ventilation, boucher toutes  
les arrivées d'air



Ne pas téléphoner : libérer les lignes  
pour les secours



Ecouter la radio

### Après

- Suivre les consignes des autorités
- Informer les autorités de tout danger observé

# Risque Terroriste

Le terrorisme est un ensemble d'actes de violence [attentats, prises d'otages, ...] commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système.

## Consignes de sécurité

### QUE FAIRE PENDANT L'ATTAQUE TERRORISTE ?

## RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

### 1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

### 2/ SE CACHER



### 3/ ALERTE

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE





# QUE FAIRE EN CAS D'EXPOSITION À UN GAZ TOXIQUE

AVANT L'ARRIVÉE DES SECOURS, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE...

- 1** Protégez votre nez et votre bouche par tous les moyens possibles : mouchoir, foulard ou tissu humide.



- 2** Même si vous vous sentez mal, ne vous allongez pas, ne vous asseyez pas, vous pourriez ne plus vous relever.



- 3** Quittez rapidement les lieux semblant présenter un danger (si odeur anormale, si des personnes larmoient ou font des malaises...)



- 4** Si vous apercevez des gens en train de s'évanouir ou de suffoquer, aidez-les à sortir de la zone sans revenir sur vos pas.



- 5** Une fois à distance et à l'abri, retirez délicatement votre première couche de vêtements, sans en toucher l'extérieur et cherchez à les isoler, si possible dans un sac plastique (type sac poubelle) ou sinon les mettre au sol à distance de soi et les indiquer à l'arrivée des secours. Si vous le pouvez déshabillez-vous complètement et lavez-vous les mains à l'eau et au savon.



- 6** Utilisez votre portable uniquement pour alerter les secours en précisant votre emplacement et s'il faut intervenir rapidement sur un cas grave.

Pompiers : 18 ou 112  
SAMU : 15

18  
112  
15

114



- 7** Ne rentrez surtout pas chez vous. Ne vous rendez pas de vous-même à l'hôpital. Attendez impérativement les secours et suivez leurs consignes, vous risqueriez de contaminer vos proches !



- 8** Les services de secours organisent un point de rassemblement où des soins vous seront donnés.



- 9** Ne serrez pas les mains, ne buvez pas, évitez de vous frotter le visage, ne mangez pas, ne fumez pas.



## Pendant



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école  
les arrivées d'air



Ne pas téléphoner : libérer les lignes  
pour les secours



Respecter les consignes des autorités

## Après

- Si vous faites partie de la famille d'une victime, rendez-vous au centre d'accueil des familles [CAF] [lieu communiqué par les autorités à la suite d'un attentat] afin de recevoir des informations sur vos proches.
- Vous pouvez appeler le 08VICTIMES au 08 842 846 37 [7 jours sur 7] : point d'entrée unique pour toutes les victimes, cette plateforme pourra vous orienter vers l'une des associations d'aide aux victimes conventionnées par le ministère de la Justice sur l'ensemble du territoire.
- Vous pouvez également vous informer auprès du Guichet Unique d'Information et de DEclaration [GUIDE] pour les victimes : <https://www.gouvernement.fr/guide-victimes> Vous trouverez des informations pour :
  - accéder à un soutien psychologique - contacter une association d'aide aux victimes
  - faciliter vos démarches
  - déposer plainte ou vous constituer partie civile
  - demander une indemnisation au fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions [FGTI] <http://www.fondsdegarantie.fr>

## ► En cas de crise

- Les numéros à connaître en cas d'urgence :
  - **SAMU : 15**
  - **POLICE SECOURS : 17**
  - **APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112**
  - **SAPEURS-POMPIERS : 18**
  - **APPEL D'URGENCE SOURDS ET MALENTENDANTS : 114**
- Une cellule de crise pourra être ouverte à la Mairie :
  - 05 62 11 71 00
  - 06 73 86 64 53

## ► Les moyens de diffusion de l'alerte

- Des informations et consignes seront transmises par **sirènes, haut-parleurs, panneaux lumineux, site internet de la commune et appels téléphoniques ciblés**

## ► Le kit de sécurité à constituer



Radio à piles



Eau



Lampe de poche + piles



Bougies + allumettes



Denrées non périssables  
et ouvre-boîte



Médicaments



Vêtements

## ► Les démarches d'indemnisation

- Contacter votre assurance
- Prendre des photos des objets et des zones sinistrés
- Ne rien jeter avant le passage d'un expert
- Effectuer vos déclarations auprès de votre assureur dans les 10 jours après la publication de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal Officiel.

## ► Le centre d'accueil

En cas de nécessité, les personnes concernées seront évacuées dans un centre d'accueil :

- Le centre d'accueil et de régulation pouvant être ouvert est le **Complexe Sportif** (chemin de la gare)

